

LOGIS DES JEUNES DE PROVENCE – CANNES  
RESIDENCES DE CREATION pour COMPAGNIES PROFESSIONNELLES  
DE SPECTACLE VIVANT de la région PACA.

LA  
FABRIQUE  
MIMONT  
*cannes*

APPEL A  
PROJETS  
2020

La structure d'accueil

Le Logis des Jeunes de Provence de Cannes est une association, affiliée au réseau des Résidences Habitat Jeunes reconnue d'utilité publique. Elle accueille chaque année près de 500 résidents âgés de 16 à 30 ans sur son site au centre de Cannes.

Le Logis des Jeunes de Provence dispose de 210 chambres et studios, d'un Espace Régional Internet Citoyen (ERIC), Espace Public Numérique, d'une Ecole de Projets, d'un Espace de coworking. **L'Espace Mimont, salle de spectacle avec une capacité de 129 places et la salle Kusturica, studio de danse de 100 m2 équipé de plancher de danse, de barres, de miroirs et piano** sont mis à disposition des artistes dans le cadre des résidences d'artistes. Le Logis accueille aussi un cycle mensuel de concerts de jazz, le «Mimont Jazz Live» ainsi que les rencontres de la Ligue d'Improvisation.

Le dispositif

En synergie avec les politiques d'accueil menées par l'Entrepont à Nice, le Système Castafiore à Grasse et par la ville de Cannes, un appel à projet est lancé en vue de la mise en place d'une **sixième année de résidences de création pour des compagnies de théâtre, de danse, de cirque, de marionnettes et des ensembles musicaux**, sous l'intitulé «LA FABRIQUE MIMONT-CANNES ».

**Cet appel à projets concerne en 2020 des compagnies professionnelles, en insistant particulièrement sur les compagnies implantées en région PACA.**

En 2019, le Ministère de la Culture en région (DRAC), le Conseil Régional Ma REGION SUD, le Département des Alpes-Maritimes, et la Ville de Cannes ont été les partenaires financiers de la Fabrique Mimont Cannes. 82 dossiers de candidature ont été reçus et examinés et 17 compagnies ont été accompagnées.

## Engagements

Le Logis des Jeunes de Provence s'engage à **mettre à disposition la salle utile à la résidence, assurer l'hébergement des artistes si nécessaire, fournir un apport en production** dont le montant sera personnalisé en fonction du projet, du nombre d'artistes concernés et de la durée de la résidence. Le budget de la Fabrique Mimont ne lui permet pas pour l'instant d'apporter un soutien d'un personnel technique.

Cette année encore, les compagnies retenues devront prévoir une ou plusieurs séances de **présentation de leur travail** en «sortie de résidence» qui seront ouvertes aux professionnels, aux résidents du Logis des Jeunes de Provence, et au public local. Par ailleurs, les compagnies devront proposer **une ou plusieurs actions destinées à associer les résidents du Logis au travail artistique** (conférences dansées, master-classes, séances de pratique artistique, répétitions ouvertes, rencontres avec les jeunes...) et toute action pouvant déboucher sur la pratique artistique des résidents du Logis dans la durée.

## Candidatures

**Les candidatures sont à adresser jusqu'au 4 janvier 2020**

à l'intention de Mme la Présidente du Logis des Jeunes de Provence, 5 rue de Mimont 06400 CANNES  
ou par mail à [direction@logisdesjeunes.asso.fr](mailto:direction@logisdesjeunes.asso.fr)

ayant pour objet: « La Fabrique Mimont » Résidences de création à Cannes et sous la forme :

- d'une lettre de motivation,
- d'une présentation de la compagnie (historique succinct, composition, site internet et liens utiles),
- d'une présentation du projet de création, objet de la demande de résidence, avec le budget prévisionnel (NB l'aide en production de la Fabrique Mimont est plafonnée à un maximum de 2000€ par projet), le nombre de personnes concernées, les coproducteurs éventuels et les institutions qui soutiennent la compagnie et le projet,
- de la salle de travail souhaitée (studio, petite salle de spectacles, ou salle de réunion),
- des actions envisagées en direction des résidents du Logis des Jeunes de Provence.

Les candidatures reçues seront soumises à l'avis d'une commission de professionnels de la Culture (directeurs de théâtres, responsables d'institutions culturelles de formation, de diffusion et de création, artistes professionnels...) et transmises à la Commission Culture du Logis des Jeunes de Provence pour validation. La délibération des Commissions sera rendue publique au plus tard le 24 janvier 2020

Fait à Cannes le 28 octobre 2019,

René Corbier  
Chef de Projet